# **Hépatite B**



Mise à jour 12/11/2024

Informations relatives à Cabinets et polycliniques / Dialyse ambulatoire

# Epidémiologie

# Agent infectieux

Virus de l'Hépatite B (virus ADN)

#### Réservoir

Homme

#### Mode de transmission



Dans la communauté: par exposition percutanée (IV, IM, SC, intradermique) et muqueuse à des liquides biologiques (sang, salive, sécrétions vaginales et urétrales, lors de relations sexuelles, contact étroits familiaux (enfants), transmission verticale de la mère à l'enfant



#### Période d'incubation

45 à 180 jours, en moyenne 60 à 90 jours

#### Durée d'infectiosité

Pendant toute la période de l'infection avec présence d'antigènes HBsAg et/ou HBeAg (peuvent persister toute la vie chez les patients avec hépatite chronique). L'apparition des **anticorps anti-HBs** signe la fin de la contagiosité

# Prise en charge du cas positif/suspect

#### Précautions Standard + Mesures Additionnelles

$\langle \Sigma \rangle$	L'ap	oplication des Précautions Standard est suffisante
$\widetilde{\mathfrak{D}}$	Inst	aurer des Mesures Additionnelles CONTACT en présence d'HBsAg:
	>)	si risque hémorragique important
	$\overline{}$	lors des séances d'hémodialyse

#### Matériel de soins

Réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles

Privilégier le matériel à usage unique.



Désinfection rigoureuse du matériel à usage multiple (stéthoscope, brassard à pressions, glucomètre, saturomètre, etc)

# Mesures de protection/prévention pour le personnel

#### Gants

$\langle \rangle$	Non indiqués en systématique
$\bigcirc$	A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

### Blouse de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

## Masque de soins

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

## Mesures complémentaires

$\bigcirc$	Vaccination du personnel
$\bigcirc$	Toute exposition accidentelle à du sang ou des liquides biologiques doit être déclarée à la médecine du personnel

Le personnel non vacciné et ayant eu un contact accidentel à du sang ou des liquides biologiques présente une indication à l'administration précoce

# Déclaration du cas

# Déclaration au médecin cantonal

Déclaration du médecin dans un délai de 1 semaine